

AVIS PUBLIC

Avis de motion pour l'adoption d'un règlement visant l'imposition d'une taxe sur les services

Prenez avis que, conformément aux dispositions de l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, un avis de motion sera donné en vue de l'adoption d'un règlement visant l'imposition d'une taxe relative aux services dispensés par l'arrondissement Saint-Laurent, pour l'exercice financier 2019, au cours de la séance ordinaire du Conseil de l'arrondissement de Saint-Laurent tenue à la mairie d'arrondissement, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le **6 novembre 2018 à 19h30**.

Montréal, le 24 octobre 2018

Cybèle Kahalé, avocate
Secrétaire-substitut du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

Notice of motion for the adoption of a by-law for a special services tax

Take notice that, in accordance with provision 146 of the *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, a notice of motion will be given for the adoption of a by-law for taxation for services provided by the borough of Saint-Laurent, for the 2019 fiscal year, at the general meeting of the Council of the Borough of Saint-Laurent, held at the Borough Office, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, on **November 6, 2018, at 7h30 PM**.

Montréal, October 24, 2018

Cybèle Kahalé, lawyer
Secretary-substitute of the Borough Council